MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DES COTES NORMANDES
2024-05
Mention d'information – RGPD
Gestion du paiement des IJ pour les assurés

La MSA Côtes Normandes met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Requête Q10023 » dont la finalité :

- Servir une indemnité journalière conformément aux droits de l'assuré.

Le traitement est mis en œuvre dans le cadre d'une obligation légale.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- Données d'identification
- Données de santé
- NIR

Les catégories de personnes concernées sont :

- Assuré social MSA
- Professionnel de Santé
- Patientèle des médecins ayant cessé leur activité

Les données sont conservées : pour une durée de 33 mois.

L'accès aux données des fichiers est réservé :

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les agents du service santé
- Le service médical

Chaque destinataire n'a accès qu'aux informations strictement nécessaires à ses besoins, à ses fonctions, à ses missions.
Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, à la limitation, aux données qui vous concernent. Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA Côtes Normandes ou à son DPO :

- Par courrier 37 rue de Maltot 14 026 Caen Cedex 9
- Par courriel dpo.blf@cotesnormandes.msa.fr.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission nationale Informatique et Liberté (CNIL) – 3 Place Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07